



Loü petit'Caouïmontais

N°36
MAI 2017

Mairie

Ouverture du lundi au vendredi de

8 h 30 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h

Fermé le mercredi et le jeudi matin

☎ 05.53.93.64.08

☎ 05.53.93.49.47

Courriel :

communedecaumont47@wanadoo.fr

Site : www.caumont-sur-garonne.fr

le matin de 9 h à 12 h

MANIFESTATIONS A VENIR

10, 11 juin 2017

Randonnée 2 CV

17-18 juin 2017 journées
du patrimoine de pays
organisées par Caumont et
son Histoire

23 juin 2017

Kermesse des Ecoles
à Caumont

17/09/17

Vide-greniers

L'EDITO DU MAIRE

Chères Caumontaises, Chers Caumontais,

Avec un numéro modernisé dans sa forme, j'ai le plaisir de constater que son tirage est en progression très sensible. Les sujets traités portent bien la marque de notre action communale, notamment le budget : compte administratif et budget primitif. À toutes les familles qui nous font le plaisir de résider dans notre village depuis peu, je renouvelle à travers ces quelques lignes des mots de bienvenue. Le développement local, ambition permanente du Conseil Municipal, n'est pas une simple vue de l'esprit, mais une réalité sur la base de perspectives tracées et de réalisations bien concrètes. Sans ambiguïté sur les modes de développements qui excluent tous les risques financiers, nous allons poursuivre les efforts d'équipement, d'aménagement, de soutien au service d'accueil et structures d'animation de la Commune. Dans ce bulletin, et à la lecture de plusieurs rubriques, nous pouvons afficher des résultats probants qui montrent la nécessité de pratiques des investissements, tout en maîtrisant la fiscalité locale. La justification de notre action se trouve également renforcée par le contrat d'une population en augmentation significative, nécessaire au renouvellement des générations et qui par ailleurs est le résultat de la réhabilitation de logements anciens, de la construction de nouvelles résidences et d'une forte demande sur le plan locatif. Si les ressources financières attendues ne sont pas immédiates, mais à court terme, par contre les ressources humaines viennent conforter tous les acteurs socio-économiques du village. Caumont tire les dividendes d'un travail de fond, depuis plusieurs années, il y a encore des chantiers en projets, des aménagements à entreprendre, ils seront réalisés au fur et à mesure des priorités, des besoins et des capacités financières de la commune, ils doivent continuer à rendre la vie au village encore plus agréable. Ce bulletin, fidèle à sa vocation et à sa tradition décline des éléments budgétaires, mais aussi des dossiers importants. L'école fait l'objet d'une attention particulière du Conseil Municipal qui travaille à l'étude, pour la rentrée 2018, d'une classe plus fonctionnelle, plus agréable, ce qui permettra en même temps d'envisager la création d'un réfectoire plus convivial pour nos enfants. Tout ceci se fera encore une fois, sans augmentation de la fiscalité, sur la part Communale. Vous trouverez également des informations très pratiques et utiles qui sont à votre disposition dans ce numéro.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Le Maire,
Pierre IMBERT

LES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13/12/16

- **PLU : comptes-rendus des réunions de démarrage et organisation de la 1^{ère} réunion publique.**

Une réunion a eu lieu à Tonneins pour nous présenter le diagnostic réalisé pour chaque commune et les pistes à suivre pour orienter notre PLU.

Enjeu pour Caumont : étoffer l'urbanisation entre les 2 ponts du Canal et ainsi contenir l'étalement urbain et proscrire toute nouvelle construction sur les coteaux.

Christian CHEVANNE donne le compte-rendu de la dernière réunion du SCOT.

- **Annulation de créance** pour un dossier de surendettement

Dossier Agence Postale : attente des résultats du conseil de VGA le 15/12/16'

Projets de travaux 2017

- Ecole
- devis chaudière mairie
- **Travaux en cours :** aménagement place St Germain

Affouage 2017

- **Subvention voyage du collège Daniel Castaing** pour 3 élèves de Caumont partant en voyage en Italie

Séance du 10/02/17

- **Achat terrain à Baloux**
- **Agence Postale compétence reprise par la Commune**
- **Proposition de transfert de la compétence en matière de P.L.U ou de Carte Communale à VGA :**

Le Conseil Municipal décide de s'opposer à ce transfert de compétence

- **Validation de la procédure de VGA pour les travaux sur le système d'endiguement**
- **Ouverture du quart des crédits**

Monsieur le Maire propose d'ouvrir 25 % des crédits d'investissement avant le vote du budget

- **Travaux en cours :**

Place St Germain terminée

Mairie : une fuite de gaz a été réparée au niveau de la sortie de la cuve à gaz.

Salle des fêtes : le chauffage a été testé et les portes ont été renforcées

- **Questions diverses :**

Des particuliers demandent, pour la location de la salle des fêtes, le démontage de la scène, ce qui pose un réel problème car d'une part il faut être au moins 2 pour le réaliser en sécurité, d'autre part cela mobilise notre agent une $\frac{1}{2}$ journée (car il faudra ensuite la remonter). Les élus décident de rendre cette prestation payante. Pour procéder au démontage puis au remontage de la scène le loueur devra **fournir 1 personne** et payer 200 €

Séance du 31/03/17

- **Présentation du Plan d'Aménagement Développement Durable :**

Les élus acceptent à l'unanimité la proposition du PADD à transmettre au Cabinet d'études

- **Tours de garde élection présidentielle**

Les élus déterminent le bureau de vote et les tours de garde de tenue du bureau de vote. La fermeture du bureau de vote est fixée à 19 heures

- **Travaux en cours :**

Les travaux de remaniement des toitures des sacristies de l'église de Caumont sont achevés.

Une ligne de peinture jaune a été tracée au sol devant l'école afin de matérialiser la zone de stationnement interdit.

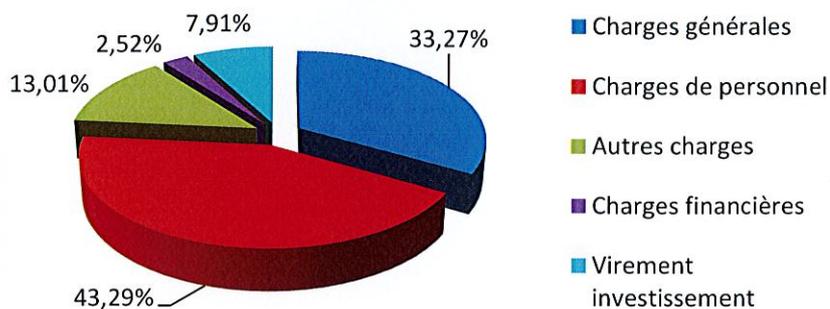
Un nouveau courrier a été envoyé à Garnica pour la remise en état du chemin de La Cale.

BUDGET 2017

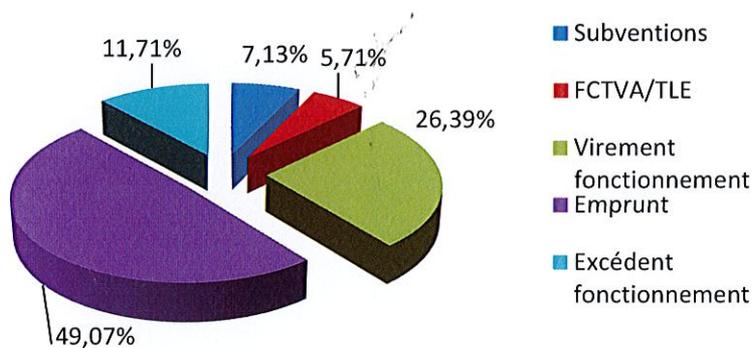
Le budget a été voté lors de la séance du Conseil Municipal du 20 avril 2017.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à la somme de 468 143€.

FONCTIONNEMENT - DEPENSES



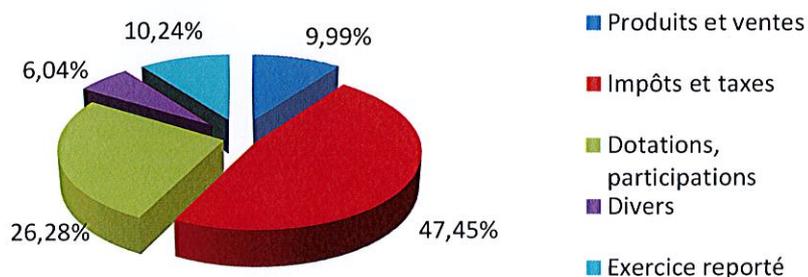
INVESTISSEMENT - RECETTES



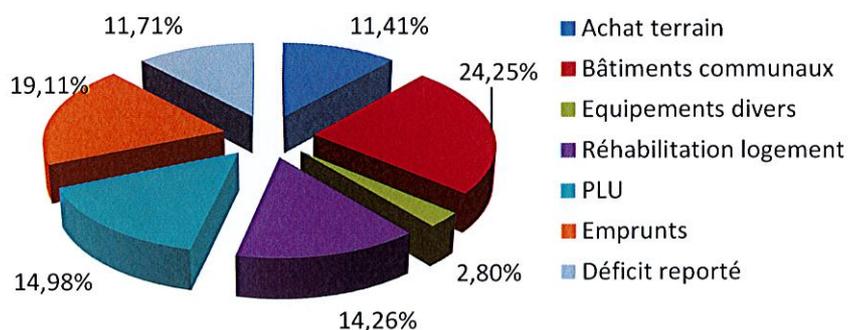
Le Compte administratif 2016 a été clôturé avec un excédent global de 44 476,38€.

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à la somme de 140 219€.

FONCTIONNEMENT - RECETTES



INVESTISSEMENT - DEPENSES



Les taux 2017 restent inchangés :

Taxe habitation : 12,94 %

Taxe foncier bâti : 18,12%

Taxe foncier non bâti : 84,01%

P.L.U Plan Local d'Urbanisme



Le point sur :

Le Cabinet retenu pour effectuer notre élaboration de P.L.U est le cabinet Planed pour un montant de 26 130 €HT.

Depuis le mois d'octobre 2016 des réunions de travail sont organisées.

Une réunion publique, où toute la population a été conviée par invitation dans chaque boîte aux lettres, a eu lieu le 15 novembre 2016 à Tonneins, afin de présenter les projets.

Phase 1 : Diagnostic :

Cette phase destinée à faire le profil de la commune s'est terminée le 12 décembre 2016. Les élus désignés ont aidé le cabinet à réaliser le profil de la commune. Une visite sur site a

permis de visualiser la topographie de la commune et de cibler les corrections.

L'objectif retenu par les services partenaires sera de densifier l'habitat du bourg, en prenant compte de certaines contraintes (importantes pentes par endroits) de combler les dents creuses et de stopper toute urbanisation en écart du bourg.

Phase 2 : PADD (Plan d'Aménagement de Développement Durable) :

Cette phase a débuté en début d'année. Les élus ont dû dresser une projection de la commune dans 10 ans tant sur le plan démographique que sur le plan urbanistique,, faire connaître les éventuels projets communaux, répertorier tous les ouvrages et lieux de caractère, ...

Le cabinet va ensuite exploiter toutes ces données et présenter aux élus, en fonction des contraintes imposées par le Grenelle II et le SCOT, un PADD aux élus le 22 mai 2017.

Ensuite la

Phase 3 : O.A.P (Orientations d'Aménagement et de Programmation : pourra commencer.



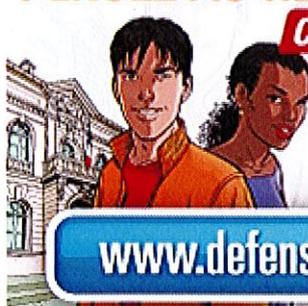
RAPPEL :

Le recensement des jeunes français ne se fait pas automatiquement, vous devez vous présenter à la Mairie muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile dès vos 16 ans.

Une attestation vous sera remise. Elle vous sera demandée pour vous inscrire à un examen, au permis de conduire, etc..

Ce recensement générera automatiquement votre inscription sur la liste électorale à votre majorité.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



www.defense.gouv.fr/jdc

Agence Postale : reprise de la compétence par la Commune



Depuis samedi 1^{er} avril 2017, l'agence postale du village située dans la rue principale a changé de statut et en a entraîné un changement de personnel. "À compter du 1er avril, Val de Garonne Agglomération (VGA), s'est désengagé de la gestion de l'agence postale" a regretté Pierre IMBERT lors de la réception de vendredi soir. L'annonce avait d'ailleurs été faite par Daniel BENQUET, président de VGA, lors de la cérémonie des vœux.

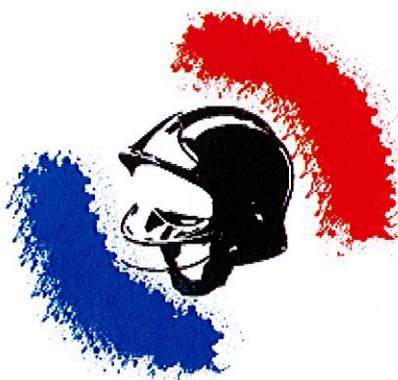
Par conséquent, Josette Armand qui accueillait les usagers depuis 2014, réintègre les services de VGA. "Pour que ce service de proximité subsiste, nous passons dans une gestion communale" poursuit Pierre IMBERT. La municipalité a recruté une nouvelle employée, Ingrid GENIBEL, qui était en contrat d'accompagnement à l'emploi au secrétariat de mairie assurera l'accueil au bureau de poste.

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h15

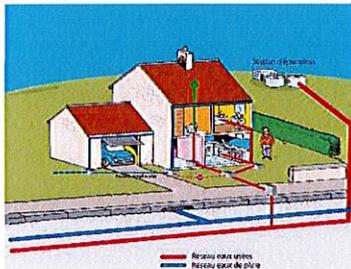
INFORMATION

DEVENEZ JEUNE SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE
Le centre des sapeurs-pompiers du Mas d'Agenais recherche des jeunes de 16 ans et plus qui souhaitent devenir sapeurs-pompiers volontaires. Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter la Mairie de Caumont.



Syndicat Intercommunal des Eaux de Sud Gers

ASSAINISSEMENT COLLECTIF :



Un test fumé a été pratiqué en deux temps sur notre commune afin de vérifier l'étanchéité des installations du village.

A l'issue, quelques installations se sont avérées défectueuses. Les propriétaires concernés sont invités à réaliser les travaux de conformité.

Restez vigilant : beaucoup de lingettes de nettoyage se retrouvent encore dans le réseau d'assainissement au risque de colmater et de détériorer les pompes.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :

Vous effectuez la vidange de votre dispositif d'assainissement autonome (fosse septique, fosse étanche, fosse toutes eaux,), n'oubliez pas que le syndicat peut vous allouer une subvention de 75 € **tous les 4 ans**.

Pour cela, vous devez présenter au syndicat :

- ✓ La facture (**de moins d'un an**)
- ✓ Le bordereau d'évacuation des boues délivré par votre vidangeur
- ✓ Un RIB



IRRIGATION :



La facturation de l'eau d'irrigation vient d'évoluer.

A partir de cette année, elle aura lieu en mai (1/3 abonnement), juillet (1/3 abonnement), octobre (1/3 abonnement) et décembre (la consommation).

EAU POTABLE :

Les services des eaux nous informent de la présence de nombreuses factures impayées.

Les efforts de chacun éviteront une augmentation globale du prix de l'eau.

Merci pour votre contribution



Le Président

Michel BROUSSE

LA RAMPE TERMINE SA TOURNEE...

La soirée du 22 avril fut un succès pour notre troupe de la RAMPE avec « PANIQUE AU MINISTERE ».

Notre 37^{ème} représentation fut accompagnée par des éclats de rire et des applaudissements chaleureux et sincères. Un petit apéro, un tourin, une pâtisserie ont clos cette soirée conviviale ou tout le monde a pu parler avec les acteurs...

Merci à vous public, NOTRE public, fidèle enthousiaste et aimant !



Des caumontais, certes il y en avait, mais nous aurions voulu en voir encore plus. N'hésitez pas à venir prendre du plaisir, des rires avec nous en ces temps difficiles. Franchissez la porte de notre modeste théâtre ! Vous serez accueilli à bras ouverts.

Pour les absents de samedi 22 avril : UNE BONNE NOUVELLE : nous redonnerons PANIQUE AU MINISTERE pour la dernière fois le 13 MAI à CLAIRAC.

Pour l'heure, la troupe prépare une nouvelle pièce que nous nous engageons à donner durant 2 ans et qui s'intitule :

« PYJAMA POUR 6 »

de Marc CAMOLETTI (même auteur que BOEING BOEING) de belles rigolades en perspective !!
Nous vous donnons rendez-vous les 18 et 25 novembre 2017 pour les 2 premières à Caumont.

En attendant, passez d'excellentes vacances et nous vous promettons de vous concocter de belles émotions et des rires comme vous les aimez !

Le président
Gérard MATHERON

57

INFORMATION PRATIQUE

La mise en place du nom des rues et routes ainsi que la numérotation des habitations vont être prolongées en partant de l'école et jusqu'au lieu-dit Mirannes.



Caumont / Ste Marthe

L'Association des Parents d'Elèves est cette année encore repartie sur le chemin des écoles et a commencé son travail avec un nouveau bureau et de nouveaux membres :

- Président : **Éric CONILH**
- Vice-président : **Azdine BENTALIA**
- Trésorière : **Marielle BAQUÉ**
- Trésorière adjointe : **Adeline MANSENCAL**
- Secrétaire : **Céline LADABOU**
- Secrétaire adjointe : **Aurélie LABADOU**

Les membres actifs : Damien BAQUÉ, Aurélien BANNERY, Céline BENTALIA, Hanane et Jérôme DUBOURG, Jean-Luc POLONI, Caroline BIHAN, Sébastien PANCHOUT, Mélissa DUBEDAT, Marion BONNEAU, Lydie OCHOCKI, Alexandra BANNERY, Amélie LEFEBVRE et Mélanie BALDINI.

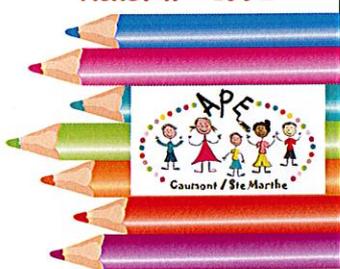
L'association accueille des bénévoles tout au long de l'année, et vous pouvez la contacter par mail à l'adresse suivante : ape.caumont.ste.marthe@gmail.com

Manifestations déjà passées :

- Financement du spectacle de Noël (940€) ;
- Financement des cadeaux de Noël pour les écoles : ordinateurs, jeux pour la garderie et des matériels de sport (env. 1500€) ;
- Repas du Carnaval le 17 février dernier ;
- Loto des écoles le 9 avril dernier.

Manifestation à venir :

- 23 juin 2017 : Kermesse des écoles à Caumont s/ Garonne avec son traditionnel repas

<p>Ticket n° 1992</p> <p>T ombola des écoles de Caumont et de Ste M arthe</p> <p>N om : _____</p> <p>P rénom : _____</p> <p>T é : _____</p> <p>Prix : 1€</p> <p><small>IPNS</small></p>	<p>Ticket n° 1992</p> <p>T om bola des écoles</p> <p>K er m esse 2017</p> <p>Tirage le 23 Juin 2017 lors du repas de la Kermesse</p> 
---	---

ADMR de Caumont- sur-Garonne

Mairie, 4 rue de l'église 47430 Caumont/Garonne

05 53 93 92 97. Email : asso.caumont@fede47.admr.org

Horaires : Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14 h à 17 h.

ADMR : des services adaptés à la personne !

ménage, repassage, garde d'enfants, petit bricolage, petit jardinage, repas à domicile, accompagnement transport, téléassistance, accueil de jour...




Besoin d'un coup de main ?



Une grossesse, une naissance, une maladie, une hospitalisation, le décès d'un membre de la famille, une situation familiale difficile, une difficulté éducative...

DES SERVICES POUR LES FAMILLES




Un numéro unique:
05 53 93 92 97

La Poste, un nouveau partenaire pour l'ADMR



En novembre dernier, l'ADMR et La poste ont signé une convention de partenariat. Son objectif : favoriser les synergies et encourager la mise en place d'actions communes sur les territoires.

Le 15 novembre dernier, Marie-Josée DAGUIN, présidente de l'Union nationale ADMR, et Philippe Wahl, P-DG du groupe La Poste, signaient une convention de partenariat, portée par Alliance Dynamique, destinée à valoriser les complémentarités entre les deux entités.

Alliance Dynamique, c'est une démarche d'engagement réciproque entre le groupe La Poste et les principaux acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS).

L'Alliance a été créée en octobre 2014 sur une initiative du groupe La Poste qui partage une proximité évidente, de par ses valeurs et son implantation territoriale, avec ce secteur. « C'est un rapprochement logique, l'ADMR et La Poste se caractérisant par un maillage très fin du territoire, et notamment des zones rurales les plus isolées, et partageant des valeurs communes de lien social et de proximité. Par ailleurs, pour notre réseau, ce partenariat s'inscrit dans la stratégie de diversification des activités et la volonté de s'ouvrir vers l'extérieur, notamment par le biais d'actions coordonnées avec d'autres acteurs impliqués dans la vie des territoires », explique Marie-Josée DAGUIN, présidente nationale.

Ce rapprochement est d'autant plus naturel que dans certains départements, des premiers échanges en vue de mettre en place des actions communes ont déjà eu lieu. « Cette convention est aussi l'occasion de donner un cadre national formel à ces échanges » précise Marie-Josée DAGUIN.

- Délégation de service et partage de lieu.
- Mécénat de compétences et réduction de la fracture numérique.

« Il y a beaucoup de synergies à imaginer avec le réseau ADMR »

Les 10 et 11 juin 2017,
le Deuch'CaumontClub
vous donne rendez-vous pour son
15ème rassemblement de 2 CV.
sur le thème du Mexique



Au programme, le samedi, **balade** (départ à 9 h 30 du stade de Caumont)
retour à Fourques vers 13 h pour le traditionnel pique-nique du midi.
Possibilité restauration sur place (inscription préalable souhaitée !)

Exposition de 2 CV et dérivés dès 15 heures, à Fourques

Le soir, **repas dansant** ouvert à tous (15 € repas adulte,
6 € plateau/ enfant)

Menu

Salade mexicaine
Poulet tex mex et son riz
Fromage / Salade
Gâteau à l'ananas
Apéritif / Rouge / Rosé / Café
Portez vos couverts!

Plateau enfant : 6 €

Entrée/Poulet/Chips
Dessert /jus de fruits

Places limitées, pensez à réserver avant le 1er juin auprès de
Murielle 05 53 93 76 99

ASSOCIATION CAUMONT ET SON HISTOIRE

Les membres de l'association se sont retrouvés le samedi 25 mars 2017, dans les locaux de la maison du patrimoine, pour la 17^{ème} assemblée générale.

Un nouveau bureau a été élu : Président : Christian Chevanne, vice présidents : Dominique Cartron, Sylvie Schwartz, Alain Mimaut, trésorier : Jacques Relion, trésorier adjoint : Eric Estrabeaud, Secrétaire : Valérie Netto, secrétaire adjointe : Viviane Royer.

Un rapide rappel de certaines activités en 2016 :



Un diaporama «de l'homme préhistorique à nos gaulois» a été présenté le 29 mars aux enfants de l'école de Sainte-Marthe.

Un rapport de sondage et de prospection du cimetière et de l'église de Saint-Martin a été remis par Christelle Ehrhardt, doctorante en archéologie à l'Université Bordeaux Montaigne : Découverte de 11 sarcophages (VI^e et VIII^e siècles) ainsi que des installations vinicoles qui pourraient remonter aux I^{er}-III^e siècles.



Château de Caumont le 24 juillet : Accueil chaleureux des propriétaires, Evelyne et Alain sur le site de l'ancien château de Caumont. Apéritif, repas et présentation historique du lieu au cours de cette sympathique journée. Rendez-vous est pris pour juillet 2017.

Participation à la manifestation nationale « Journées du patrimoine de Pays et des moulins les 18 et 19 juin ». Ambiance bistrot d'antan à la maison du patrimoine. Cette manifestation est reconduite en juin 2017.



« La route des gabares » du 29 au 31 juillet : L'association a assuré la maintenance et le repas du départ de cette manifestation le vendredi 29 juillet pour la 1^{er} étape Caumont/Clairac. Un des objectifs de cette manifestation, faire vivre et découvrir le patrimoine local autour de son fleuve et ses rivières.

Vide grenier du 18 septembre : Un grand merci à tous les caumontais pour leur participation.



Le char de Caumont à la fête de la citrouille du Mas d'Agenais le 11 octobre : Participation conjointe des deux associations : La Rampe - Caumont et son Histoire et la commune de Caumont.



Téléthon 2016 : Le samedi 3 décembre, cuisson de boules de pains au profit du téléthon à Fourques.

Réalisation de deux crèches dans le village pour les fêtes de fin d'année : Lieux : Dans l'abri place Saint-Germain et sur l'aire de la maison du patrimoine.



Construction de l'abri place Saint-Germain :

Projet : Caumont-et-son-Histoire, réalisation : société des Compagnons Charpentiers des Devoirs du Tour de France, convention : mairie-Fédération Compagnonnique Agen.

Divers : Achat et aménagement d'une chambre froide à l'intérieur de la maison du patrimoine.

Les manifestations 2017 à retenir, dans le village :

Les Journées du Patrimoine les 17 et 18 juin : La manifestation se déroule sur le site de la maison du patrimoine avec convivialité sous la forme d'un « bistrot de campagne » ouvert de 8 h à 19 h. Les membres de l'association « C & H » vous proposent deux journées très animées : petit déjeuner le matin, four à bois en activité avec cuisson de croissants et de pains, repas tiré du sac ouvert à tous, exposition sur le patrimoine et l'histoire du village, visite guidée et commentée sur site.

La date du vide grenier d'automne est fixée le 17 septembre.

Contact pour expositions, animations, visites... : 05 53 93 78 45 - 06 71 63 85 06.

Mariages :

Christina RODRIGUES DA ROCHA
et Florimond CARRETON

Jessica MARROT et Stéphane
KROL

Céline BARRAUD et Alexandre
DUCASSE

Laure GLEYZE et Alain LEMOINE



Décès :

Violet MC
CULLOUGH

Louissette ALVAREZ

Thérèse CONILH

Robert COTUCHEAU

Marius LATASTE

Eliette BRUHE

Naissances :

Leyre CORTES GEA

Yoahn THESE

Timmy DUCHENE

Mario DESBATS PEROTTO

Kaïs SNAIDIKI

Julia ANGOT

Aldo MOSCONE

Thomas DUCAMP

Benjamin MASSET

Elena BRUHE ESPAGNET

Evann AZAIS

Maissaa CHATTA



SALADE FRAÎCHEUR AVOCAT, CREVETTES ET SUPRÊMES DE PAMPLEMOUSSE ROSE

Pour 4 personnes :

1 pamplemousse rose

Avocats

24 crevettes cuites (calibre 60/80)

Vinaigrette :

• jus de citron

• huile d'olive même quantité que le citron

• une pointe de vinaigre balsamique

• ciboulette ou persil ciselé(e)

• graines de sésame torréfiées

• sel, poivre

• un peu de jus de pamplemousse

- Décortiquez les crevettes. Réservez.
- Pelez le pamplemousse à vif.
- Procédez au-dessus d'un bol pour récupérer le jus (vous vous en servirez pour la vinaigrette) : prélevez la chair du pamplemousse en glissant la lame d'un couteau entre chaque membrane. Déposez les suprêmes (chair sans peau) dans le bol.
- Pelez les avocats, ôtez le noyau et coupez les avocats en tranches. Citronnez-les.
- Dressez avec tous les éléments.

Pour la vinaigrette, il suffit de mélanger tous les ingrédients cités plus haut.